



MAIRIE
84240 SANNES

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 5 Janvier 2015 à 18H30

Etaient présents : Monique BARNOUIN, Eve MAUREL, Bruno PEREZ, Gilles MOYNE, Alberte FELINES

Jean-Louis STAIANO, Armelle TOUATI, Alain LAGIER, Frédéric AMOURDEDIEU, Yves GIAI-CHECA, Claude GARCIN

Secrétaire : Gilles MOYNE

Signature du PV du 15 Décembre 2014.

Madame le Maire demande aux élus l'ajout à l'ordre du jour d'une demande de subvention au titre des amendes de police 2015

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE 2015

Madame le Maire rappelle aux élus qu'une demande de subvention a été sollicitée auprès de Monsieur Alain Duffaut pour un montant de 15.000€ ; afin de permettre la réfection de voies communales, et propose de solliciter également le Conseil Général au titre des amendes de police 2015

Madame le maire présente les dépenses de réfection des voies concernées pour un montant HT de 85.000€

| Dépense estimée HT : 85 000,00 | | |
|--|-----------------------------|-------------|
| Financement recettes | Montant HT de la subvention | Taux |
| Programme de "répartition du produit des amendes de police" 2015 | 24 500,00 | 28,82% |
| Réserves Parlementaires | 15 000,00 | 18% |
| Conseil Général | 28 584,00 | 33,63% |
| Autofinancement communal | 17 000,00 | 20,00% |
| TOTAL | 85 084 | 100% |

Les élus donnent leur accord à l'unanimité pour solliciter une subvention au titre des amendes de police 2015.

DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PROGRAMME D'AIDE A LA VOIERIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE.
CONVENTION DACT - LANCEMENT D'UN MAPA

Madame Le Maire rappelle aux membres au Conseil Municipal, la délibération prise le 4 Aout 2014 Portant sur la signature d'une convention dans le cadre du Dispositif d'Assistance aux Collectivités Territoriales de Vaucluse (DACT84).

Madame le Maire informe les élus que dans le cadre de cette convention, des estimations chiffrées concernant la réfection des voies communales ont été réalisées par les services de l'agence routière de Pertuis.

Madame le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre du programme d'aide à la voirie communale et intercommunale.

Madame le maire informe les élus que cette subvention serait d'un montant maximal de 28 584.18€, pour une dépense subventionnable de 38.112,25€.

Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

| Dépense estimée HT : 85 000,00 | | |
|--|-----------------------------|-------------|
| Financement recettes | Montant HT de la subvention | Taux |
| Programme de "répartition du produit des amendes de police" 2015 | 24 500,00 | 28,82% |
| Réserves Parlementaires | 15 000,00 | 18% |
| Conseil Général | 28 584,00 | 33,63% |
| Autofinancement communal | 17 000,00 | 20,00% |
| TOTAL | 85 084 | 100% |

Madame le Maire rappelle que ce dossier fera l'objet d'un MAPA, et que le dossier de consultation des entreprises sera préparé par l'Agence routière de Pertuis, dans le cadre de la convention DACT84. Les élus donnent leur accord à l'unanimité pour solliciter une subvention au titre du programme d'aide à la voirie communale et intercommunale.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FNADT :

Madame le Maire informe les élus que le Secrétaire Général de Madame la Sous-préfète d'Apt a pris contact par téléphone avec la secrétaire de mairie demandant à ce que nous redéposions la demande de subvention au titre du FNADT actualisée initialement déposée en 2010.

Madame le Maire rappelle l'actualisation du projet suite aux diverses réunions avec les Services de l'Etat, notamment la présentation en module du RdC que la commune souhaite acquérir en VEFA pour la création d'une salle multimodale et l'aménagement de la place du village.

| | | |
|-----------------|--|----------|
| Module 1 | Une Salle multimodale Associative et de services publics | 607.000€ |
| Module 2 | Accueil du public dans les futurs bureaux de la mairie | 607.000€ |
| Module 3 | Espace Numérique Internet pour tous | 290 000€ |
| Module 4 | Création et aménagement de la place du village mobilier urbain et fontaine | 200 000€ |

Considérant que l'estimation prévisionnelle de la dépense est de 1 704 000 € HT

Considérant que ce projet remplit les conditions pour une demande de subvention au titre du FNADT

Considérant que le montant de la subvention sollicitée auprès du FNADT est de 307.000€ HT soit 18%

Considérant que le montant total des autres aides publiques sollicitées est de 1 056 000€ soit 62%

Considérant que la commune interviendra en auto financement pour la somme de 341.000€ HT soit 20%

Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal :

D'approuver le plan de financement suivant :

| Financement | Montant de la subvention HT | Taux |
|-----------------------------|-----------------------------|---------------|
| FNADT | 307 000,00 | 18,00% |
| DETR 2014 – 2015- 2016 | 241 000,00 | 14,00% |
| Subvention ministérielle | 48 000,00 | 3,00% |
| Conseil Régional PACA | 170 000,00 | 10,00% |
| Conseil Général du Vaucluse | 427 000,00 | 25,00% |
| FEDER-FEADER | 170 000,00 | 10,00% |
| AUTOFINANCEMENT COMMUNAL | 341 000,00 | 20,00% |

| | | |
|--------------|------------------|-------------|
| TOTAL | 1 704 000 | 100% |
|--------------|------------------|-------------|

Madame le maire demande aux élus de l'autoriser à solliciter une subvention au titre du FNADT pour une dépense d'investissement de 307.000 € soit 18% de la dépense globale permettant l'acquisition en VEFA d'une surface dédiée à l'aménagement et à l'équipement de locaux destinés aux services publics présentés en 4 modules : Salle associative et services publics – locaux municipaux mairie – Espace numérique et Place du village.

Madame le maire demande aux élus de l'autoriser à signer l'ensemble des documents nécessaires pour mener à bien ce dossier.

Suite à la présentation de ce dossier, les élus donnent leur accord à l'unanimité pour solliciter la demande de subvention au titre du FNADT.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2015 SUR L'ACQUISITION DU MODULE 2 DU BATIMENT MULTIMODAL

Le Dossier de présentation doit arriver en mairie courant janvier 2015 nous solliciterons 80.500€ suite à la visite de Mme la Sous-préfète.

Le projet ayant été présenté, Madame le Maire propose le plan de demande de subvention au titre de la DERT comme suit :

| Financement | Montant HT de la subvention | Taux |
|--------------------------|-----------------------------|---------------|
| DETR 2015 | 80 500,00 | 13,27% |
| FNADT | 109 260,00 | 18% |
| Subvention ministérielle | 13 706,00 | 2,28% |
| Conseil Régional PACA | 69 684,00 | 11,50% |
| Conseil Général | 151 750,00 | 25,00% |
| Union Européenne | 60 700,00 | 10,00% |
| autofinancement communal | 121 400,00 | 20,00% |
| TOTAL | 607 000 | 100% |

Suite à cette présentation, les élus donnent leur accord à l'unanimité sur ce dossier

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FEADER SUR L'ACQUISITION DU RdC DU BATIMENT MULTIMODAL

Madame le Maire, rappelle que dans le plan de subvention au titre du FNADT sont inscrites des demandes de subventions auprès des fonds européens et précise que ces fonds sont désormais suivis par la Région.

Madame le maire informe les élus que des contacts par courriels ont été pris auprès des services du Conseil Régional et que nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse.

VŒUX DU MAIRE

Madame le Maire présente ses meilleurs vœux à l'ensemble du conseil pour la nouvelle année 2015.